

Compte rendu
Réunion du Bureau Communautaire du 08 juin 2026
au siège 34 Grand Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-SIX, le HUIT du mois de JUIN à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1^{er} juin 2026.

Présents : Madame LAMARQUE, Messieurs DERIU, FOURNIER, HEISER, LALOUX, MATELIC, ROVIERO, STIBLING et WROBEL.

Membres absents ayant donné procuration : Mme VANNI à M. ROVIERO
M. CORRADI à M. HEISER
M. MULLER à M. WROBEL

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY et Mmes SALIOU et LIEBGOTT

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 11 mai 2026.

DB 2026-53 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 1 759 €.

DB 2026-54 - Acquisition, en VEFA, par la Société « VIVEST » de 30 logements collectifs locatifs sociaux rue Saint Charles à AMNEVILLE – Demande de garantie d'emprunt

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt de la Communauté de Communes, à hauteur de 25 %, pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 3 770 543 euros souscrit pour l'achat en VEFA de 30 logements collectifs locatifs sociaux rue Saint Charles à Amnéville par la société VIVEST auprès de la Caisse des dépôts et consignations, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l'attribution de la garantie d'emprunt de la Commune d'Amnéville à hauteur de 25 %,
- Et ADOPTE, à cet effet, la délibération proposée.

DB 2026-55 – Acquisition, en VEFA, par la Société VIVEST, de 21 logements collectifs locatifs sociaux à ROMBAS rue Raymond Mondon – Demande de garantie d'emprunt

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt de la Communauté de Communes, à hauteur de 25%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 3 201 241 euros souscrit pour l'acquisition, en VEFA, de 21 logements collectifs locatifs sociaux rue Raymond Mondon à Rombas par la société VIVEST auprès de la Caisse des dépôts et consignations, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l'attribution de la garantie d'emprunt de la Commune de Rombas à hauteur de 25 %,
- Et ADOPTE, à cet effet, la délibération proposée.

DB 2026-56 – Acquisition, en VEFA, par la Société « VIVEST » de 13 pavillons individuels impasse Antonio Vivaldi à ROMBAS – Demande de garantie d’emprunt

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’accorder la garantie d’emprunt de la Communauté de Communes, à hauteur de 25%, pour le remboursement d’un prêt d’un montant total de 2 485 673 ,00 euros souscrit pour l’acquisition, en VEFA, de 13 pavillons individuels impasse Antonio Vivaldi à Rombas par la société VIVEST auprès de la Caisse des dépôts et consignations, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l’attribution de la garantie d’emprunt de la Commune de Rombas à hauteur de 25 %,
- Et ADOPTE, à cet effet, la délibération proposée.

DB 2026-57 – Construction, par la Société « VIVEST », de 10 logements locatifs sociaux rue de Villers à ROMBAS Demande de garantie d’emprunt

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’accorder la garantie d’emprunt de la Communauté de Communes, à hauteur de 25%, pour le remboursement d’un prêt d’un montant total de 1 106 094,00 euros souscrit pour la construction de 10 logements locatifs sociaux rue de Villers à Rombas par la société VIVEST auprès de la Caisse des dépôts et consignations, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l’attribution de la garantie d’emprunt de la Commune de Rombas à hauteur de 25 %,
- Et ADOPTE, à cet effet, la délibération proposée.

DB 2026-58 – Agence Départementale d’Information sur le Logement (ADIL) – détermination du montant de la participation financière de la CCPOM pour l’année 2026

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE de revaloriser la participation financière de la CCPOM au profit de l’Agence Départemental d’Information sur le Logement – 8 rue Gambetta 57000 METZ,
- FIXE cette participation à 0,13 € par habitant et par an pour l’année 2026,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

DB 2026-59 - Salon à l’Envers du Grand Est – Edition 2026 – Attribution d’une subvention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’octroyer une subvention de 1 000 € à l’association « Entreprendre en Lorraine Nord » - 2 Boulevard Henri Becquerel 57970 YUTZ, pour l’édition 2026 du Salon à l’Envers du Grand Est.

DB 2026-60 - Société Publique Locale « Destination Amnéville Moselle » - Projet d’aménagement de la Cité des Loisirs sur le territoire de la Commune d’Amnéville - Demande d’autorisation environnementale – Enquête publique - Avis du Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- EMET un avis favorable sur la demande d’Autorisation Environnementale présentée par la Société Publique Locale « Destination Amnéville Moselle » pour l’aménagement de la Cité des Loisirs sur le territoire de la Commune d’Amnéville, nécessitant la modification du PLU de la Commune d’Hagondange,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à prendre toute mesure et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DB 2026-61 - Développement de la pratique cyclable – Aide à l’acquisition de vélos – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos, pour un montant total de 98 €.

DB 2026-62 - Comité des Partenaires Mobilité – Modification du règlement intérieur

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le règlement intérieur modifié du Comité des Partenaires de la mobilité,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

DB 2026-63 - Programme France Services - Demande de subvention 2026

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de solliciter, auprès de l'État, l'attribution des subventions de fonctionnement au titre du « Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire » et du « Fonds National France Services » pour l'exercice 2026 au bénéfice du réseau « France Services Orne Moselle » ;
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'instruction et à l'obtention de ces financements.

DB 2026-64 - Programme France Services – Communication du rapport d'activités 2025

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2025 des Maisons France Services.

DB 2026-65 - Personnel communautaire - Création de deux postes en vue du recrutement d'ambassadeurs de prévention des déchets ménagers

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de procéder à la création de deux emplois d'Adjoint Technique Territorial (catégorie C) à temps complet,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer les arrêtés correspondants.

DB 2026-66 - Société Publique Locale « Destination Amnéville Moselle » - Versement d'une avance en compte courant d'associés

**Monsieur FOURNIER et Monsieur LALOUX ayant un intérêt à la présente affaire ont quitté la salle préalablement à l'examen de ce point et n'ont pas pris part aux débats ni au vote. Pour l'examen de ce point, la présidence de l'assemblée est assurée par Monsieur Matelic, 1^{er} Vice-Président.*

**Monsieur MULLER ayant donné procuration à Monsieur Wrobel, et ayant également un intérêt à la présente affaire, cette procuration n'a pas été utilisée lors de ce point.*

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE le versement d'une avance en compte courant d'associés d'un montant de 421 000,00 € au profit de la Société Publique Locale « Destination Amnéville Moselle »,
- PREND ACTE de l'engagement de la Société Publique Locale « Destination Amnéville Moselle » de convertir cette avance en compte courant d'associés en capital par voie d'augmentation de capital de la Société,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à prendre toute mesure et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h40.



Le Président,

Lionel FOURNIER